

La lettre de la liberté

Soumis par Cyril
20-05-2008

La liberté.

C'est le sentiment qui m'anime à cet instant.

Mais qu'est-ce que la liberté ? Cela me rappelle les cours de philo du lycée. C'est dingue ce que ce mot suscite comme sujets de dissertations.

Nous pourrions citer (entre autres):

- Peut-on être libre sans prendre de risques ?
- Être libre, est-ce faire tout ce qui nous plaît ?
- La liberté est-elle une illusion ?
- Être libre, est-ce être autonome ?
- Le temps libre est-il le temps de notre liberté ?
- L'idée d'inconscient exclut-elle l'idée de liberté ?
- La liberté a-t-elle un prix ?

Je pense que d'une certaine manière, je me sens libre. Ce matin, je le pensais un peu. A l'heure actuelle, je le ressens davantage.

J'ai posé ma lettre de démission. Je suis donc libre. Je le serai réellement le 30 août 2008 compte tenu du préavis de 3 mois.

Sans attache professionnelle et un billet d'avion en poche, comment ne pas se sentir aussi libre !

J'ai relu ma lettre de démission plusieurs fois, je l'ai réimprimée après avoir fait une petite correction, l'ai relue à nouveau. Le temps était comme arrêté. Et puis il faut bien s'y lancer à un moment donné ; je suis donc allé la donner en main propre. Sa réaction m'étonne : "Je le redoutais un peu" me dit mon boss. S'imaginait-il que le fait de me refuser un congé sabbatique allait stopper net le projet de voyage que nous préparons depuis 2 ans ?

Une seconde lettre accompagnait ma démission : une demande de formation dans le cadre du Droit Individuel à la Formation. L'inquiétude de mon interlocuteur sur le coût qu'il va devoir supporter ainsi que sa question sur le caractère obligatoire ou non de son acceptation par rapport à cette demande en dit long sur la place du salarié dans cette société.

Peut-être pourrions-nous finalement disserter ainsi :

- La liberté se définit-elle comme un pouvoir de refuser ?